

IMPORTANT !!

Depuis la saison 2013/2014, la licence sportive EPGV est disponible EN LIGNE.

Il est **IMPERATIF** que l'adresse électronique soit convenablement renseignée sur les bordereaux d'affiliation L1/L2 au moment de l'inscription.

- ➡ Le licencié recevra directement sur sa messagerie électronique un lien lui permettant de télécharger sa licence EPGV.
- ➡ Il pourra l'imprimer et la conserver durablement.
- ➡ L'enregistrement de son adresse mail lui permettra d'accéder librement via le site internet «www.sport-sante.fr» aux publications fédérales, aux documents administratifs et à des fiches pratiques.
- ➡ Il pourra retrouver dans son espace dédié les informations fédérales concernant les formations, les événements...

Si le licencié ne dispose pas encore d'adresse mail, l'association pourra, par le biais du site internet «www.sport-sante.fr» dans la rubrique «I-Reseau.Club», lui imprimer une attestation d'affiliation et/ou sa carte licence.

La Fédération s'est engagée à ne divulguer aucune des données personnelles de ses licenciés.